



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 12061

Texte de la question

M. Michel Destot attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des médecins généralistes. Le PLFSS 2013 fixe un cap nécessaire. Cet objectif ambitieux devra s'inscrire sur le long terme et nécessitera à la fois des moyens et une volonté politique. Toutefois, il n'est pas possible de faire l'économie d'une réflexion sur le devenir de la médecine générale. La progression de l'ONDAM de 2,7 %, inscrite au PLFSS, peut être un levier pour rapprocher progressivement les deux secteurs en bénéficiant davantage au premier. L'affirmation du rôle et des missions du médecin traitant sera déterminant pour améliorer l'efficacité de notre parcours de soins. La généralisation de celui-ci à toute la population, la généralisation du tiers payant et la révision de l'organisation des cabinets de médecine sont devenues essentielles dans l'amélioration de notre système de soins. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les moyens que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour permettre une meilleure prise en compte des enjeux liés à la place de la médecine générale dans notre système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Michel Destot](#)

Circonscription : Isère (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12061

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6865

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)